

Hollande, funambule sur la ligne de crête des retraites

Le chef de l'Etat ouvre, aujourd'hui, la deuxième conférence sociale de son quinquennat dans un climat tendu après la publication du rapport Moreau

François Hollande est contraint de jouer les funambules sur la ligne de crête d'une réforme des retraites semée d'embûches et test de sa capacité à réformer une France rétive. Attendu au tournant par la Commission européenne, le chef de l'Etat lance, aujourd'hui, trois mois de consultations avec des partenaires sociaux aux revendications contradictoires. Pour Gaël Sliman, de l'institut BVA, s'il jouit d'une embellie dans les sondages d'opinion, c'est en partie parce qu'il a multiplié ces temps-ci les signes de volontarisme.

Mais « la ligne de crête est étroite », souligne cet analyste. « D'un côté il doit montrer qu'il ne fait pas marche arrière. De l'autre, le risque est de jeter dans la rue des milliers de gens et de se mettre à dos syndicats et aile gauche de sa majorité. Il va devoir naviguer entre ces deux précipices. Toute la difficulté sera d'aller au bout de ce qu'il a entrepris et, en même temps, de savoir jusqu'où ne pas aller trop loin. »

Un pari d'autant plus compliqué que d'autres réformes délicates sont attendues dans les mois à venir – assurance-chômage, secteur ferroviaire ou formation professionnelle. Vouloir « tout remettre à plat » serait la garantie qu'il ne se passera rien, a fait valoir, dimanche soir,

François Hollande sur M6, posant les limites d'une réforme à double détente. La première phase vise à combler un besoin de financement de six à sept milliards d'euros d'ici à 2020 pour le régime général du secteur privé. La seconde à assurer l'équilibre des retraites entre 2020 et l'inversion de la bosse démographique, prévue en 2035, par l'allongement de la durée de cotisation et la mise en place de mécanismes correcteurs.

L'épouvantail de 1995

L'exécutif n'envisage pas la réforme « systémique » chère à la CFDT mais ne s'interdit pas de réfléchir à une simplification qui en reprendrait des éléments, comme un guichet unique ou un rapprochement entre régimes de base et complémentaires.

S'il a exclu un report de l'âge légal de la retraite réclamé par le patronat, François Hollande a promis que tout le monde serait mis à contribution – actifs, retraités, entreprises. Le souvenir des grèves qui ont paralysé le pays fin 1995 et dissuadé le Premier ministre de l'époque, Alain Juppé, d'aller au bout de son projet de réforme de la protection sociale, est cependant encore vivace et fait toujours figure d'épouvantail.

Les syndicats reçus à l'Elysée hier

Les syndicats se sont retrouvés, hier, à l'Elysée pour une réunion consacrée au syndicalisme européen, l'occasion de prendre ses marques à la veille de la conférence sociale de cette fin de semaine à Paris.

François Hollande et le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, ont réuni les responsables des syndicats CFDT, CFTC, CGT, CGT, FO et Unsa autour de la secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats, Bernadette Ségol.

Les retraites en France



* à partir de 2017, soit à compter de la génération née en 1955 (salariés et non-salariés du privé, fonctionnaires et assurés de la plupart des autres régimes spéciaux, hors catégories actives de la fonction publique)

Déficit du système des retraites (tous régimes)

en milliards d'euros



Nombre de cotisants pour 10 retraités



Pension moyenne (tous régimes, fin 2011) :

1 256 euros par mois